DÉLIBÉRATION
De la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
De l'Université Bretagne Sud

SÉANCE du 1ER février 2024

Délibération n° 01-2024 : Approbation du procès-verbal de la Commission de la Formation et de la Vie Etudiante du 7 décembre 2023

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L 712-6-1,
Vu les statuts de l'Université Bretagne Sud.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire approuve à l'unanimité le procès-verbal de la Commission de la Formation et de la Vie Etudiante du 07/12/2023

Membres en exercice : 26 membres
Membres présents : 10
Membres représentés : 11

Suffrages exprimés : 21 Pour : 21
Contre : 0
Abstention(s) : 0

Délibération adoptée

Visa de la Présidente

Signé électroniquement par : Virginie Dupont
Date de signature : 06/02/2024
Qualité : La Présidente

Virginie DUPONT

Document(s) en annexe au présent extrait : Procès-verbal de la CFVU du 07/12/2023
Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 12 février 2024
Document mis en ligne le : 12 février 2024

Présidence
Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes• 13 laboratoires de recherche.